



PREAVIS DE GREVE INTERSYNDICAL :

Paris, le 20 août 2024

Madame la Directrice,

Depuis le mercredi 31 juillet 2024, notre intersyndicale a dénoncé unanimement les prises de décisions inacceptables et incompréhensibles de la DPJJ, qui entraînent notre institution vers une casse sociale sans précédent et une crise altérant sévèrement la conduite de ses missions.

Le Mardi 6 août, nous sommes reçus au Ministère de la Justice, par la directrice de cabinet du garde des sceaux qui nous annonce le déblocage de 3 millions d'euros afin de permettre le maintien des contrats nécessaires à l'exercice de nos missions et au bon fonctionnement de nos services.

Au lendemain de ces annonces significatives pour le budget de la PJJ, vous êtes revenue sur ces engagements pris par le ministère de la justice et avez réaffirmé votre volonté de conduire à terme votre funeste projet. Ce qui nous a été confirmé par deux audiences successives, les 9 et 14 août (jour de grève : 13% de grévistes d'après l'administration). La direction de la PJJ ne perçoit toujours pas l'ampleur de la crise vers laquelle elle précipite notre administration et priorise la politique austéraitre d'un gouvernement démissionnaire plutôt que la défense des missions éducatives primordiales de la PJJ.

Ainsi, malgré une inspection annoncée par le ministère concernant la gestion budgétaire de la PJJ, nos collègues continuent de recevoir des notifications de non renouvellement de leurs contrats.

Poussée par la frénésie austéraitre de Bercy, vous nous précipitez vers un désastre, sous le regard d'un ministère de la justice qui ne se reconnaît pas la légitimité d'agir. Notre intersyndicale, dont l'expression a été relayée par de nombreux médias et soutenue par de nombreuses organisations et associations, dépose un nouveau préavis de grève pour la journée du 29 août 2024.

Nos 4 organisations syndicales exigent en intersyndicale que les moyens débloqués soient employés au renouvellement des contrats de nos collègues.

Nous sollicitons l'action du Premier Ministre, ultime garant du fonctionnement des services publics et de leur intégrité dans l'attente de la nomination d'un nouveau gouvernement.